

Les personnels des lycées Gérard de Nerval et René Cassin de Noisiel (77)  
réunis en AG le 28 avril 2011

A l'attention de Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil,  
s/c Monsieur Menault, proviseur des lycées de Noisiel

Objet : Demande d'audience

Monsieur le Recteur,

Depuis avril 2010, Monsieur Menault assure la direction des deux lycées de Noisiel, le lycée Gérard de Nerval et le lycée René Cassin. Cette situation devait être provisoire mais perdure pour l'année 2011-2012.

Il nous semble cependant impossible de continuer à partager le poste entre nos deux établissements, notamment en ces périodes de réformes du lycée, qui demandent un investissement énorme de la part des directions. Nous pensons donc indispensable de rétablir un temps complet au lycée Gérard de Nerval, en nommant un chef d'établissement au lycée René Cassin.

Nous vous avons déjà fait part de nos inquiétudes lors d'audiences au sujet de la DHG (7 mars pour Cassin et 17 mars pour Nerval) et dans les motions adoptées dans nos conseils d'administration respectifs. Mais, sans aucune réponse de votre part depuis, nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience dans les jours qui viennent.